

L'ÉLECTEUR

JOURNAL DU SOIR

PLAMONDON & Cie., Editeurs-Propriétaires.

BUREAUX: 34, COTE LAMONTAGNE, QUEBEC.

ERNEST PACAUD, Redacteur-en-chef.

QUEBEC, 18 MARS 1886

Electeurs, assurez votre droit de vote

ELECTEURS DE QUEBEC CENTRE!

Allez tous les soirs au comité siégeant au No 154 rue d'Aiguillon, ancienne boutique de M. J. Bernard.

ELECTEURS DE ST ROCH!

Allez tous les soirs au comité siégeant dans le bloc Mc Cord, ancien Pseudo-Parlement rue St Valier.

M. Edmond Paré, avocat, se tiendra aussi tous les soirs de 6 h. 30 à 8 h., chez lui au numéro 19, rue du Pont, à la disposition des électeurs.

ELECTEURS DE ST SAUVEUR

Allez tous les soirs au comité siégeant en la salle du conseil à St Sauveur.

ELECTEURS DE QUEBEC-OUEST!

MM. G. M. Dechêne et E. Taschereau se tiennent tous les soirs de 6 h. 30 à 7 h. 30 au No 9 rue St Pierre, à la disposition des électeurs.

L'hon. M. Laurier

Le député de Québec Est a prononcé mardi soir aux communes un discours que la presse anglaise, conservatrice comme libérale, est unanime à proclamer l'un des chefs-d'œuvre de notre éloquence parlementaire, l'un des plus beaux discours qui aient éveillé les échos des Communes du Canada depuis la Confédération.

C'est là un honneur non seulement pour le parti libéral bas-canadien dont il est le chef, mais aussi une gloire dont l'éclat rejailit sur notre race entière. Les peuples canadien-français peuvent s'enorgueillir à bon droit de produire des hommes dont le talent seul est assez sublime pour jeter dans l'étonnement et dans l'admiration même ceux qui jusqu'ici ont affecté le mépris à son égard.

S'il est une chose qui soit propre à nous consoler des avançies que nous attire le servilisme de quelques-uns des nôtres, toujours prêts, hélas! à s'aplatir devant la morgue hautaine de fanatiques adversaires, ce sont bien ces manifestations du génie de notre race, qui d'un puissant coup d'aile, par sa seule force, sait s'élever au-dessus des sphères agitées de la politique et arrache à nos adversaires des cris d'admiration non équivoque.

Les quelques témoignages suivants que nous empruntons à la presse anglaise feront tressaillir d'orgueil tous nos compatriotes, à quelque parti qu'ils appartiennent, et les confirmeront dans la haute idée qu'ils avaient apprise à se faire du talent de l'hon. M. Laurier. Le fait est que, depuis quelques années surtout, celui-ci a pris un ascendant toujours croissant dans les hautes sphères de la politique canadienne et qu'il est évidemment appelé à succéder, par l'éclat du talent et la supériorité de caractère, au rôle élevé que jouait jadis Sir A. A. Dorion.

Voici ce qu'en dit la Gazette de Montréal, l'organe de l'un des ministres :

"Le débat a pris soudain une tournure intéressante, ce soir, lorsque l'hon. M. Laurier s'est levé pour porter la parole. Toute la députation manifesta l'intérêt le plus vif, le plus intense, à entendre ses déclarations, à cause de sa position de chef des libéraux bas-canadiens, de ses discours si énergiques prononcés sur cette question en dehors de la chambre et parce qu'enfin il est

un orateur des plus entraînants. Ausi tous les sièges vacants furent-ils bientôt remplis et les députés écoutant de tous yeux et toutes oreilles.

Son argumentation est la meilleure qui ait été présentée contre l'exécution, son discours prononcé avec un accent de franchise et une vigueur remarquable, était parsemé de ces périodes sonores et entraînants dont il est devenu un maître si consommé.

Toute la puissance de l'éloquence fut mise en opération avec une habileté dramatique et non sans un grand effet. Les deux côtés de la chambre faisaient leurs délices de ce discours, même s'ils n'approuvaient pas toute l'argumentation de l'orateur au sujet de la rébellion, etc....."

Ecoutons maintenant le Herald, un autre journal conservateur :

"M. Laurier a parlé jusqu'à 1 h. (ce matin, prononçant un discours des plus brillants et des plus remarquables.

Un discours fut écouté avec la plus profonde attention du commencement à la fin par les deux côtés de la chambre. Sa mise en accusation du gouvernement était logique, puissante, répondant à tous les arguments du ministère, soutenant les siens et conduisant pas à pas à une conclusion qui paraissait inévitable et qui était des plus dommageables au gouvernement.

Il mit à nu toutes les tergiversations de Chapeau.

Ce discours était rempli d'arguments modérés, couronné de magnifiques explosions d'éloquence patriotique, mais trop raisonné pour en donner même un résumé à cette heure de la nuit."

Le Star appelle l'hon. M. Laurier le "silver-tongued Laurier" et met lui aussi son discours de mardi au rang des plus beaux discours qui aient été prononcés depuis la confédération.

"Du commencement à la fin, l'orateur se maintint au diapason sublime des grandes et nobles pensées, planant au-dessus de l'esprit de parti, dépourvu de toute attaque personnelle, de toute ostentation, exposant simplement sans déclamation, le sentiment canadien-français sur l'exécution de Riel.....

"Pendant deux heures, ce fut, presque sans interruption, un flot d'éloquence coulant comme du cristal limpide au milieu d'un profond silence fréquemment interrompu par les battements de mains et de vives marques d'assentiment; par moments, le silence était si profond que l'on entendait distinctement le tic-tac des horloges de la chambre.....

Pourquoi cette différence ?

Nous avons publié, hier, une lettre d'un correspondant de St Bruno, comté de Chicoutimi, qui nous apprend que le reviseur de ce comté a pris sur lui d'inscrire sur la liste électorale les noms de 85 Sauvages de la Pointe Bleue, sans qu'aucun d'eux n'ait sollicité telle inscription.

Cette lettre confirme l'impression créée par les révélations faites l'autre jour aux communes par M. Cameron.

On se rappelle que le député de Huron a lu à la chambre des affidavits attestant que, pendant qu'un certain reviseur rejetait les demandes d'inscriptions des blancs, sous le prétexte que l'écriture n'était pas assez bonne ou que le mot janvier était écrit en abréviation ou les dates indiquées en chiffre au lieu d'être écrites, il inscrivait, de son propre mouvement, les noms de 448 Sauvages.

Si l'on met la conduite du reviseur de Chicoutimi en regard de celle du reviseur d'Ontario, on voit que le gouvernement a dû donner à ses agents des instructions secrètes à cet effet.

Mais pourquoi donc les sauvages peuvent-ils être inscrits sans faire la moindre démarche tandis que les blancs sont obligés de s'imposer tant de trouble et de sacrifices non seulement pour obtenir leur droit de vote, mais même pour le conserver ?

Ah ! c'est que les sauvages sont sous la tutelle du gouvernement, qu'ils résident sur des terres qu'ils ne peuvent ni vendre ni hypothéquer, qu'ils vivent de l'allocation que leur paie chaque année le gouvernement, et qu'ils n'ont absolument aucun intérêt à la bonne administration de la chose publique.

Ceux-là ne sont pas à craindre. L'agent du gouvernement, qui leur donne leur pain, n'aura qu'à les conduire au poll comme un troupeau d'esclaves pour faire enregistrer leurs noms.

Quant à ceux qui ont des intérêts à sauvegarder, on prend tous les moyens pour les défranchiser ou pour faire étouffer leurs votes par les sauvages qui n'ont, eux, aucun intérêt et qui ne payent aucune taxe.

Allons ! y a-t-il un honnête homme, à quelque parti qu'il appartienne, qui puisse approuver une conspiration aussi infâme contre l'opinion publique ?

On entend dire souvent que c'est un excellent tour joué par Sir John aux libéraux pour les empêcher de voter.

Mais la démoralisation en serait-elle rendue à ce point dans notre pays que de pareils actes de canaillerie pourraient non seulement être tolérés, mais même être glorifiés !

La séance d'hier aux Communes

(Dépêche spéciale à L'Electeur)

Ottawa, 17 mars 1886.

La chambre ne siège pas ce soir. C'est l'hon. M. Blake qui a demandé l'ajournement afin de permettre aux députés irlandais de prendre part à la célébration de leur fête nationale.

La séance de l'après-midi a été des plus animées.

La première partie a été consacrée aux interpellations, demandes de documents, etc.

C'est ainsi que nous avons appris de la bouche de l'hon. M. Pope qu'il était vrai que le gouvernement avait contracté directement avec le sénateur Robitaille et M. Riopel, M. P., pour la construction du chemin de fer de la Baie des Chaleurs.

M. Amyot s'étant levé pour demander la production des requêtes sollicitant la grâce de Riel, Sir Hector proposa en amendement que la chambre procédât au débat sur la motion Landry.

M. Edgar s'insurgea, reprochant au gouvernement de n'avoir pas encore produit les documents demandés au sujet du procès de Riel. Il termina en proposant en amendement à l'amendement Langevin :

"Que c'était le devoir du gouvernement de soumettre tous les documents relatifs au procès avant de demander le jugement de cette chambre."

Le gouvernement demanda à l'Orateur de rejeter cet amendement comme hors d'ordre, ce qu'il s'empressa de faire.

MM. Blake, Cameron, Desjardins et Amyot firent alors une charge vigoureuse contre le ministère.

"Pourquoi, s'écrie M. Amyot, le gouvernement ne vient-il pas directement devant la chambre avec le dossier complet dans toute cette affaire ? Pourquoi ne dit-il pas : voici la preuve, qu'on la lise avec soin et qu'on nous juge ensuite d'après les faits que nous avons établis ?"

Le gouvernement répond par le vote :

POUR LA PRODUCTION DES DOCUMENTS

MM. Allen, AMYOT, Armstrong, Auger, Bain (Wentworth), Béchard, BERGERON, Bernier, Blake, Bourassa, Burpee, Cameron (Huron), Came-

ron (Middlesex), Campbell (Renfrew), Cartwright, Casey, Casgrain, Charlton, Cockburn, Cook, COURSOL, Davies, De St. Georges, DESAULNIERS (Maskinongé), DESJARDINS, DUPONT, Edgar, Fairbank, Fisher, Forbes, GAUDET, Geoffrion, GIGAUT, Gilmore, GIROUARD, Guay, GULLBAULT, Gunn, Harley, Holtob, Innes, Irvine, Jackson, King, Kirk, Landerkin, LANDRY (Montmagny), Langelier, Laurier, Livingston, Mackenzie, McMILLAN (Vaudreuil), McCraney McIntyre, Mc Mullen, Mills, MITCHELL Mulock, Paterson (Brant), Platt, Ray, Rinfret, Robertson (Shelbourne), Scriver, Somerville (Brant) Somerville (Bruce), Springer, Sutherland (Oxford), Trow, Vail, Watson, Weldon et Wilson—75.

CONTRE LA PRODUCTION DES DOCUMENTS

MM. Abbott, Allison, BAIN (Sourlanges), Baker (Missisquoi), Baker (Victoria), Barker, Barnard, Beatty, Bell, BENOIT, Bergin, BLONDEAU, BOSSE, BOURBEAU, Bowell, Bryson, Burham, Burns, Cameron (Inverness), Campbell (Victoria), Carling, CARON, CHAPLEAU, CIMON, Cochran, Colby, Costigan, Coughlin, CUTHBERT, Daly, DAOUST, Dawson, DESAULNIERS (St Maurice), Dickinson, Dodd, DUGAS, Dundas, Everett, Farrow, Ferguson (Leeds et Grenville), Ferguson (Wendland), FORTIN, Foster, GAGNÉ, Gault, Gordon, GRANDBOIS, Guillet, Hackett, Haggart, Hall, Hay, Hesson, Hickey, Homer, Horteau, Ives, Jackson, Kaulbach, Kévert, Kinney, Krantz, Landry (Kent), LANGÉVIN, LESAGE, MacDonald (Kinross), MacIntosh, McMaster, McMillan (Middlesex), McCallum, McDougal (Pictou), McDougall (Cap-Breton), McGreevy, McLellan, McNeil, MAS-SUE, Moffat, MONTPLAISIR, O'Brien, Orton, OUMET, Paine, PINSONNEAULT, Pope, Pruyne, Reid, RIOPEL, Robertson (Hasting), Ross, Rykert, Scott, Shakespeare, Shanly, Small, Smyth, Sproule, Stairs, TASCHEREAU, Tassé, Taylor, Thompson (Antigonish), Townsend, Tupper, Tyrwhitt, VALIN, VANASSE, Wallace (Albergo), Wallace (York), Ward, White (Cardwell), White (Hastings), White (Renfrew), Wigle, Wood, [Brockville], Wood [Westmoreland], Wright—116.

Quatorze députés conservateurs seulement ont voté pour la production des documents.

Votre Bossé qui disait le soir du 21 novembre, sur la place Montcalm, il voulait voir les documents ; Grandbois qui disait la même chose à l'Isle Verte, et tant d'autres, ne veulent plus les voir.

Sir John n'a pas paru à un siège depuis huit jours.

C'est M. Caron qui a pris la parole après le vote. Il a parlé jusqu'à 6 h. et continuera demain après-midi.

LETTRE PARLEMENTAIRE

Ottawa, 17 mars 1886.

Les députés, conservateurs comme libéraux, reconnaissent que M. Laurier a fait, à la séance d'hier, sur la question Riel, le plus brillant discours qui ait jamais été entendu dans la chambre des communes. Tout le monde admet cela.

Les députés d'Ontario et des provinces maritimes ont présenté tour à tour leurs félicitations au député de Québec Est, lorsqu'il a repris son siège après avoir parlé pendant près de trois heures.

Je n'ai jamais vu un orateur s'emparer aussi complètement de son auditoire. Le silence était parfait parmi les auditeurs qui craignaient de perdre une phrase, un mot de ce magnifique plaidoyer. Les applaudissements éclataient de toutes parts quand l'orateur s'arrêtait un moment pour reprendre haleine.

Il m'est impossible d'en donner un compte-rendu aujourd'hui. Je ne

pourrai le faire que lorsque le Hansard aura été distribué. Je consacrerai ma lettre de demain à l'analyse complète de ce chef-d'œuvre d'éloquence parlementaire.

.

Les autres orateurs qui ont pris la parole sont MM. Rykert et Béchard, le premier pour, et le second contre le gouvernement. M. Rykert a lu une foule d'articles du Globe de 1859 et 60 contre les Canadiens-français en disant aux conservateurs récalcitrants de Québec qu'ils n'avaient jamais eu de pires ennemis que les grits et leur chef George Brown. Vous l'avez lavé de toutes ces accusations-là, s'est écrié M. Béchard, en l'acceptant comme votre collègue en 1867.

Il n'y a rien d'aussi absurde que de citer de vieux articles de journaux écrits il y a vingt-cinq ans par des gens qui sont disparus depuis longtemps de la scène politique et qui sont remplacés dans leur propre parti par d'autres qui n'ont ni leurs idées, ni leurs sentiments. Ça ne fait pas d'effet de faire des citations de ce genre-là et ça ennuie tout le monde.

Sir Adolphe Caron doit répondre à M. Laurier cet après-midi.

.

Du London Artvertiser :

"Sir Adolphe se rendit au Queen's, Winnipeg, et envoya de là trois dépêches télégraphiques à Sir John, dont deux en chiffres, pour lui dire que, si Riel n'était pas exécuté, il y aurait un soulèvement général de la population de Winnipeg. Le 10 on donna un banquet à Sir Adolphe et à M. White. On tire de là la conclusion que les organisateurs avaient reçu la réponse que la sentence prononcée contre Riel ne serait pas commuée.

"Nous pouvons mentionner des faits qui n'ont pas été donnés par le correspondant de l'Electeur. Un nommé William Crawford, chef des orangistes de Manitoba, se rendit auprès de Sir Adolphe et lui dit qu'il y aurait du tapage si Riel n'était pas exécuté. Il dit que, si le gouvernement faisait son devoir, il recevait leur appui et qu'ils feraient l'honneur d'une réception aux deux ministres actuellement à Winnipeg ; mais, dans le cas contraire, qu'on ne s'occuperait pas d'eux. Plusieurs télégrammes furent envoyés non seulement par Sir Adolphe, mais aussi par M. White. Il serait intéressant pour le public que ces dépêches fussent publiées.

"Un banquet fut donné, mardi le 10 novembre ; ce qui veut dire que M. Crawford et ses amis avaient reçu l'assurance que Riel serait exécuté sous le plus bref délai.

"Si M. Crawford disait franchement qu'il a conseillé d'exercer une pression sur les deux ministres de passage à Winnipeg, ce serait très intéressant pour le public. N'agissait-il pas par hasard à l'instigation de Sir John lui-même ? Nos lecteurs se rappellent que le Manitoba Free Press, sous l'autorité de H. J. Macdonald, fils du premier ministre, disait que, si les Français de Québec faisaient de l'agitation à propos de l'exécution de Riel, les volontaires qui avaient mis fin à l'insurrection du Nord-Ouest pouvaient faire exécuter la loi dans Québec. Il y eut à ce sujet un peu d'excitation à Québec. Le jeune Macdonald fut repris par un télégramme sur son indiscretion. Une copie de la réponse à ce télégramme est entre nos mains et prouve clairement que la lettre de Sir John, publiée dans le Winnipeg Free Press, fut réellement envoyée."

ACTUALITES

Nous avons donné mercredi la liste des orateurs qui ont pris part à la lutte dans le comté d'Arthabaska, dimanche dernier.

Voici maintenant les noms de ceux qui ont parlé dans le comté de Drummond :

- L'hon. M. Mercier à L'Avenir. M. Desmarais, avocat de St Hyacinthe, à St Germain. M. E. Desrosiers, avocat de Montréal, à Kingsey. M. Dandurand, à Durham-Sud. M. Mercier à Drummondville. M. Proulx, à Wickham. Le gouvernement n'était représenté nulle part dans ce comté.

Quelques électeurs sont venus nous faire part de leur projet de se faire justice eux mêmes sur la personne des reviseurs si ceux-ci cherchent à leur voler leur droit de vote.

Nous conseillons la modération. La loi n'offre guère, il est vrai, de protection aux victimes. Mais elle en offre suffisamment dans tous les cas pour atteindre les coupables de quelque manière.

Demain soir, M. Joseph Shehyn, M. P. P., clora la série des conférences de la Société Littéraire et Historique par une lecture sur les canaux et chemins de fer.

Le public est prié de ne pas oublier la matinée Japonaise à 2 h. cet après-midi à l'Académie de Musique.

Il y aura aussi représentation ce soir.

Hier, les Irlandais de Québec, au cours de leur procession nationale, ont présenté des adresses à Sa Grandeur Mgr Taschereau, aux révérends pères Rédemptoristes desservants de leur église, à Son Honneur le maire Langelier, à Son Honneur le lieutenant gouverneur Masson.

Mgr Taschereau, le rév. P. Burke et le lieutenant-gouverneur Masson ont répondu personnellement. En l'absence du maire, c'est l'échevin Dr Rinfret qui a répondu à l'hôtel de ville.

A une assemblée des maires de la division no. 1 du comté de Chicoutimi tenue le onze du courant à Chicoutimi, Honoré Petit, éc., maire de Ste Anne, a été réélu préfet à l'unanimité.

Son Excellence le gouverneur-général a envoyé \$240 à Percé pour venir en aide aux pêcheurs pauvres.

Le naufrage de l'Oregon maintenant attribué à la dynamite.

Des témoins oculaires prétendent que l'histoire de collision avec un schooner est purement imaginaire.

Nous apprenons avec plaisir que le Dr Siméon Eugène Grondin, fils de notre concitoyen M. Eugène Grondin, tabacogiste de la rue Buade, a subi le 23 février à l'Université de Dublin ses examens avec grande distinction.

M. Grondin est maintenant à Paris pour 3 mois et se rendra ensuite perfectionner ses études à Vienne.

Nous regrettons d'apprendre que M. Tom Chase Casgrain, avocat de cette ville, vient de perdre sa mère.

Madame Casgrain est morte lundi, à Windsor, Ont.

Correspondance au sujet de la loi électorale

Monsieur le rédacteur,

Une petite explication à propos des listes électorales. Un homme est propriétaire d'un immeuble évalué à \$200; son fils résidant avec lui est propriétaire pour lui-même d'un immeuble de \$125. Le fils peut-il avoir droit de vote en empruntant \$25 sur l'évaluation de son père ?

Une réponse obligera. En attendant recevez les félicitations et les bons souhaits d'un cœur vraiment patriote.

Votre dévoué,

Richardville Mégantic.

Réponse—Nous regrettons de dire à notre sympathique correspondant que, dans ce cas, le fils ne possède pas le cens électoral, et le père ne peut pas non plus le lui conférer, ne possédant pas une propriété d'une valeur suffisante pour qualifier deux personnes.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Hier soir, les pompiers de la station No 5 ont été appelés au magasin de chaussures de M. Bilodeau, rue Sous le fort, pour un commencement d'incendie causé par l'ignition de quelques morceaux de bois mis à sécher sur un poêle. Un seau d'eau a suffi pour dissiper le danger.

Le metier de ministre

Notes pour servir à l'histoire de notre temps et à l'éducation des contribuables du Canada.

PREMIERE SERIE

SIR HECTOR LANGEVIN

V

Lorsque la question de Riel s'est présentée dans le conseil, nous avons été appelés à recueillir les fruits amers de la politique de division et de désorganisation dont Sir Hector Langevin est l'auteur. Au moment où il aurait fallu faire face à l'ennemi commun, les trois ministres canadiens français étaient divisés et impuissants, et déjà si accablés par leur abaissement, que dans leur jalousie mutuelle, ils ne songeaient plus guère qu'à rivaliser de servilité à l'égard du chef orangiste, leur arbitre et leur maître. Ces hommes qui ne pouvaient s'entendre sur rien, ne se sont accordés que sur un point, sur la nécessité de laisser pendre Riel, et sur la pensée que celui d'entre eux qui s'exposerait à déplaire à Sir John, risquerait par là de se faire du tort et donner des armes à son rival. M. Chapleau a déclaré, dès le premier jour, que le conseil avait été unanime sur l'exécution de Riel, et il a dit vrai. Il y a eu unanimité, non seulement de fait, mais de pensée, et dans cette trahison préméditée où chacun des trois ministres a joué son rôle, tous trois séparément ont pris une part en rapport avec leur tempérament connu. Une fois son parti pris, M. Chapleau a marché droit devant lui, comme un homme qui joue son va-tout et s'est drapé dans son crime avec ostentation. Sir Adolphe Caron, tout goinfre dans son nouveau titre, a été ignoble et cynique et s'est vanté salement dans l'apostasie. Sir Hector Langevin, qui a fait plus que ses collègues dans la préparation du meurtre, a négocié la trahison et l'a conduite pas à pas par des voies lentes et souterraines; fourbe et masqué pendant le crime, l'âche et tremblant à l'heure du péril.

Sir John A. Macdonald fait travailler ses commis en distribuant à chacun d'eux la besogne qui convient le mieux à ses aptitudes. Pendant les longs mois qui ont précédé le dénouement du drame de Regina, il a confié à Sir Hector Langevin le rôle du traître, celui de l'homme qui est chargé de tromper la victime, de détourner ses soupçons, de l'amuser par de fausses promesses et de la conduire sans qu'elle s'en aperçoive jusqu'au bord de l'abîme préparé pour elle. La victime qu'il s'agissait de préparer au sacrifice n'était autre que le peuple canadien français. Le chef du parti conservateur dans le Bas-Canada n'a pas hésité à accepter sans remords le rôle qui lui était dévolu, dans cette campagne dirigée contre nous. Il a organisé la série de mensonges et de manœuvres odieuses qui devaient tromper le Parlement et le pays sur le sort réservé à Riel, endormir les députés et arrêter, en faisant croire que le chef méritait la vie sauve, les manifestations dont l'unanimité eût contraint les bourreaux à se laisser arracher leur proie.

C'est Sir Hector Langevin qui, dans la séance du 16 juillet 1885, a promis, au nom du gouvernement, que les jurés seraient choisis "absolument comme ils le seraient dans d'autres parties du pays," et que le procès serait "convenable et impartial." Ne s'en tenant pas à un aussi audacieux mensonge, il complétait son œuvre d'hypocrisie, en laissant entrevoir la grâce au bout d'une condamnation possible; et il ajoutait que "la question de savoir si on devrait pardonner viendrait plus tard" et que "le pouvoir de pardonner serait exercé avec cette humilité qui a toujours guidé le gouverneur du pays, qu'il fût conservateur ou libéral."

C'est Sir Hector Langevin qui, après la condamnation de Riel, a dit et fait dire à ses amis que Riel ne serait pas pendu. "Que pouvez-vous craindre ? disait-il à l'un d'eux, ne sommes-nous pas là ?" C'est lui qui a dirigé la campagne contre les manifestations en faveur de Riel, en avertissant ses amis de ne pas y prendre part, parce que, le gouvernement étant décidé à ne pas faire pendre Riel, ces manifestations étaient inutiles et ne pouvaient constituer qu'une "manœuvre libérale."

C'est lui qui a déclaré solennellement à Rimouski que le gouvernement s'engageait à faire statuer sur l'état mental de Riel par une commission médicale.

C'est lui qui a dicté à ses journaux, et plus particulièrement au Monde, la polémique à double face dans laquelle on outrageait les patriotes, tout en annonçant chaque jour que Riel ne serait pas pendu. C'est lui qui a fait inspirer au Monde, par un émissaire envoyé tout exprès d'Ottawa, la fameuse diversion contre M. Beaugrand, dans laquelle les

pendards, convaincus que Riel serait pendu six jours plus tôt, se sont trompés de date et ont inutilement agité la ville de Montréal. C'est pour l'aider à exécuter son œuvre de fourberie et de mensonge que le Monde s'écriait au lendemain du rejet du pourvoi de Riel: "Les avocats libéraux ont fait ce qu'ils ont pu pour faire pendre Riel. Heureusement ils n'ont pas réussi à tout perdre. Leur tâche est finie: la nôtre continue..." C'est encore sous son inspiration que le samedi 14 novembre, quand M. Chapleau avait déjà annoncé officiellement aux députés réunis au Windsor que le sort de Riel était scellé, le Monde du même jour n'en continuait pas moins à promettre que Riel aurait la vie sauve.

Allégations et promesses qui ont eu —on l'a déjà dit—une portée incalculable, car elles ont eu pour effet de persuader aux députés conservateurs que le gouvernement avait un programme arrêté d'avance en vue de sauver Riel; et cette assurance les a empêchés d'intervenir à temps, sinon pour modifier la féroce résolution de Sir John A. Macdonald, au moins pour imposer la retraite des trois ministres canadiens-français et pour mettre par là le gouvernement dans l'impuissance de passer outre.

Toute cette conspiration contre l'opinion publique de notre province et contre la vie d'un pauvre illuminé est l'œuvre propre de Sir Hector Langevin. De ses deux collègues canadiens-français, l'un M. Chapleau avait passé l'été en France; et son rôle militant dans le parti pendard n'a commencé à vrai dire qu'à partir de l'exécution de Riel. Quant à Sir Adolphe Caron, on sait de reste que la tâche n'était pas à sa portée. Ce gentilhomme de nouvelle extraction n'est capable que des besognes qui peuvent être accomplies par les gens qui ne sont capables de rien; et, s'il possède toute la méchanceté voulue, il n'a pas le don d'astuce nécessaire pour l'exécution d'un plan tortueux. On l'a envoyé banqueter à Winnipeg avec des polissons ivres, et souiller son mandat dans un festin de bourreaux en goguette. C'est tout ce à quoi il est bon. Pour tout le reste, Sir Hector Langevin a été, une fois dans sa vie, véritablement chef. Dans cette première partie du drame, c'est sur lui que doit retomber la part de responsabilité la plus lourde, et une part de honte proportionnée à ce qu'il y a d'inexprimablement vil dans les fourberies auxquelles il a attaché son nom.

Après le 16 novembre, le cœur lui a manqué. Tant qu'il ne s'était agi que de tuer et de mentir, il n'avait pas éprouvé un instant d'hésitation. Mais quand il s'est agi d'être brave, Sir Hector Langevin s'est tout à coup senti défaillir. Devant le soulèvement patriotique de ce peuple qu'il avait exploité, trahi et vendu, il n'a pas éprouvé de remords, mais il a éprouvé l'angoisse du noyé qui s'abandonne. Cet homme n'est capable d'énergie et de présence d'esprit que dans les vilaines actions où il croit l'impunité assurée. A partir du moment où il n'a plus la certitude d'être le plus fort, il se trouble et n'est plus lui-même. Pareille aventure lui était déjà arrivée en 1874 à l'époque du scandale du Paquet. Au lendemain de la mort de Riel, il s'est écrié, une seconde fois, perdu; et, il a eu quinze jours d'anéantissement, sans concevoir une idée, sans pouvoir donner un ordre, sans autre préoccupation que de plier devant l'orage, de laisser les autres se compromettre et de sauvegarder du naufrage, qu'il prévoyait immédiat, la chance de redevenir chef d'un parti conservateur à venir.

Son journal le Monde a exprimé assez fidèlement, —sauf à joindre du cru de ses rédacteurs quelques maladresses mêlées à des insolences d'écolier—l'état de prostration par lequel le maître est passé. "Nous sommes f..... mais il est inutile que tout le monde se noie" avait dit Sir Hector, le jour où M. Vanasse est entré dans le comité national, pour y prendre place parmi les vengeurs de Riel. "Il est inutile que tout le monde se noie," voulait dire évidemment: "Il est inutile de perdre ses chances de retour, en s'attardant sur le vaisseau qui sombre." Quelques jours plus tard, le Monde affichait à sa porte en caractère gigantesque: "Départ de Sir John. Le vieux traître se dérobe à l'indignation publique et s'enfuit en Angleterre pour y cacher sa honte" et à peu près au même moment, M. Tarte proclamait qu'il était injuste et impolitique d'englober les ministres canadiens français dans la réprobation du pays contre Sir John A. Macdonald. Le lendemain, on eût déclaré sans doute que les ministres canadiens avaient été trompés, qu'on leur avait caché des pièces importantes et que Sir John A. Macdonald était seul coupable. Un mois après, on eût recommencé la campagne, au nom du grand parti conservateur, débarrassé de Sir John, prêt à s'allier avec n'importe qui et toujours représenté par l'innocente, circonspecte et glorieuse personne de Sir Hector Langevin.

Mais les destins et M. Chapleau en ont décidé autrement. Fidèle à l'antagonisme permanent qui est une des conditions de leur existence, M. Chapleau s'est dit que du moment où Langevin lâchait tout, le rôle de Chapleau était naturellement de faire le contraire et de résister. Nous aurons assez de mal à dire du secrétaire d'Etat, pour n'être pas en peine de reconnaître qu'il n'est point "lâche" devant l'ennemi. La différence d'attitude des deux ministres a valu au gouvernement pendard quelques mois de grâce, à M. Langevin l'indéfinissable mépris des compagnons de chaîne qu'il était prêt à trahir, au peuple canadien la prolongation de divisions funestes, qui ont perdu depuis longtemps leur raison d'être et que l'heure était venue d'effacer devant la douleur et le péril communs.

Mais les pendards, qui ont vu de près les défaillances de Sir Hector Langevin, savent qu'au jour du naufrage final il n'y aura pas à compter sur un homme qui est toujours prêt à abandonner, le premier, le pont du navire en détresse.

Désormais il ne reste à Sir Hector Langevin que la clientèle des vendus. C'est quelque chose tant qu'on tient une caisse, et le lendemain de la chute ce n'est rien.

V1

On ne saurait songer à tout et il est difficile de parler de ce qui n'existe pas. Nous avons négligé de mentionner les titres littéraires de Sir Hector Langevin, bien qu'il ait été président de l'Institut canadien de Québec et qu'il ait collaboré à deux ou trois journaux. Il a publié un "manuel des paroisses," indigeste compilation dont personne ne se souvient plus; et des "mélanges religieux" dans lesquels on remarque une chaude apologie de Chiniquy, qui n'avait pas encore jeté le froc aux orties et dont les sermons sur la tempérance avaient mis le futur chef en "extase." On dirait qu'il existe une divination secrète, en vertu de laquelle les traites de tous les états se comprennent et se plaisent à se plaindre. C'est la vengeance et la consolation des honnêtes gens.

Nous continuerons prochainement LE METIER DE MINISTRE par les études suivantes :

- L'hon. Mousseau. L'hon. Pope. Sir A. P. Caron. Sir John A. Macdonald. L'hon. J. A. Chapleau.

ANNONCES NOUVELLES

- Académie de Musique. On demande—W. Watson. A vendre—Chs. Cinqmars. Avis.—Pelletier & Chouinard. Trouvé.—On a besoin.—R. B. West. Salle de Musique.—Encau—George Hall & Co. Grand Festival, salle Jacques-Cartier. Cotons et toiles.—Glover, Fry & Co. Ap. Corriveau L. B. Avocat. Pouliot & Pouliot, Avocats, Fraserville.

NOUVELLES LOCALES

AUJOURD'HUI 18 MARS: S. Gabriel—Lever du soleil à 5 h. 48 coucher à 5 h. 49. Pleine lune demain soir à 11 h. 37. Quarante Heures demain à Saint Joseph de la délivrance. Temps: clair, sec et tiède.—Thermomètre: 30°.

TRAVAUX

On doit commencer prochainement à faire subir à l'Hôtel-Dieu des restaurations considérables qui ne sont, paraît-il, que le commencement d'un vaste projet d'agrandissement et de reconstruction qui d'année en année embrasserait l'antique établissement tout entier. Ces travaux vont se faire sous la surveillance de M. Geo. Emile Tanguay, architecte de l'Hôtel-Dieu. Les plans, tout modernes qu'ils sont, conservent cependant le cachet monastique.

IDENTITE RECONNUE

Le coroner Belleau a réussi à découvrir l'identité de la personne ramassée hier la nuit sur la rue St Ours et morte hier matin à la station de police marché Jacques-Cartier. C'est un nommé Pierre Marois, de St Sauveur, célibataire âgé de 47 ans et appartenant à une famille fort respectable. Cet infortuné, qui avait fait toute la guerre américaine, menait une vie misérable et n'avait pas de domicile reconnu.

BAZARS

Il y aura prochainement trois bazars à Lévis, un à St David de l'Aubervière, un autre en juin à Notre-Dame de Lévis et un troisième à St Joseph.

"CROLE DE LA SALLE"

Le section musicale du Cercle de la Salle ne pouvait s'inaugurer dans une occasion plus solennelle et sous des auspices aussi brillants qu'avant hier soir.

A cause des démonstrations du jour même de la Saint Patrice, on avait fixé cette soirée au 16.

Rien de plus joyeux, rien de plus gentil que cette petite fête toute intime. Le cercle de la Salle a voulu donner une marque de sa sympathie pour nos concitoyens et leurs confrères irlandais; et il y a parfaitement réussi. La salle était parfaitement décorée pour la circonstance. On voyait au fond un portrait de Parnell, qu'encadraient deux banderoles sur lesquelles on lisait: "God Save Ireland" et "Home Rule".

Le programme était très bien fourni, et tous ceux qui y figurèrent ne manquèrent pas de satisfaire pleinement l'auditoire, choisi et nombreux. Plusieurs discours furent prononcés; entre tous on remarqua d'éloquente improvisation du Révérend frère Maurice et de M. Carbray, M. P. P.

La partie musicale, sous la direction de M. O'Farrel, mérite nos félicitations.

M. G. Lafrance nous égaya beaucoup par ses chansons comique.

L'Union Musicale avait offert son précieux concours, ce qui rehaussa beaucoup l'éclat de la soirée.

MM. Morrison et McNight déclamèrent avec chaleur et naturel de jolis morceaux.

Le Cercle de la Salle gagne chaque jour en popularité. L'assistance est choisie, et de plus en plus nombreuse. Que le Cercle de la Salle continue à servir à ses auditeurs des mets aussi riches et aussi succulents et il peut être assuré du succès!

AUDITOR.

OEIL CREVÉ

Un accident des plus malheureux et qui rend un brave père de famille borogae pour le reste de ses jours, est arrivé lundi soir à St. Sauveur. M. George Marois, cordonnier, qui a fait la campagne du Nord-Ouest avec le 9e Voltigeurs est employé à la fabrique de chaussures Marsh & Poley, et demeure 69, rue Franklin. Dans la soirée il s'est mis en frais de réparer un balai d'aune dont il avait besoin. A cette fin il a pris un vieux gond de porte dont l'extrémité était pointue et il s'est mis en train d'enlever la corde du balai.

Malheureusement pour M. Marois, la corde s'est rompue tout à coup, et par suite d'un mouvement du bras difficile à expliquer, la pointe du gond lui a pénétré très avant dans l'œil droit.

L'infortuné n'a pas perdu connaissance; au contraire, il a de suite appliqué de l'eau sur la blessure, d'où le sang coulait en abondance et il est allé chez le Dr Simard, à la Haute-Ville.

Celui-ci a appliqué un bandeau sur l'œil malade et a renvoyé M. Marois, en lui disant d'y retourner le lendemain matin, ce qui a été fait.

Inutile de dire ce que M. Marois a souffert dans la nuit avec un œil crevé pour lequel aucune médication ne pouvait être faite, paraît-il, avant le grand jour.

RETRAITE

La retraite des hommes commencera jeudi de la semaine prochaine à Saint Roch.

Elle sera prêchée par le rév. Père Fievez.

ACCIDENT

M. Frs. Savard, porteur de pain de la boulangerie McCorkell et domicilié 263 rue du Roi, à St Roch, s'est fracturé un bras hier matin.

MORT SUBITE

Lundi soir, Mme Morin, épouse de M. Augustin Bélanger, peintre de Notre-Dame de Lévis, était apparemment en bonne santé, et après le départ de plusieurs personnes qui avaient passé la veillée chez elle, elle se mit au lit. Peu après cependant, elle se trouva tellement indisposée, qu'on dut aller chercher les docteurs Blanchet et Labrière, qui s'empressèrent de lui donner des soins. Mais rien n'y fit et, malgré tous les secours de l'art, la malheureuse femme expira vers trois heures du matin.

PROPOS DU JOUR

—Soleil printanier et grand dégel.

LISTES ELECTORALES

Le bureau de reviseurs municipaux se réunira cet après-midi pour adjuger sur les applications et dresser les listes d'électeurs municipaux.

L'INCENDIE D'HIER MATIN

La maison dont l'intérieur a été dévasté par le feu hier matin au coin des rues St Augustin et d'Aiguillon appartenait à M. Butler et était occupée par la buvette de M. Sanfaçon.

Les dommages évalués à \$3,000 seront amplement couverts par les assurances.

On a remarqué à cette occasion que l'arrivée des pompiers avait été comme le signal de l'extinction de l'incendie, qui pourtant était alors très allumé. C'est une bonne note pour l'efficacité

de l'excellente brigade du feu sous le commandement du chef Dorval

UN BEL EXEMPLE

Le bureau de direction de l'Union Commerciale de cette ville vient d'adresser à tous ses membres une circulaire pour les engager vivement à s'empresser de se faire inscrire électeurs d'ici au 23.

PROCESSION

Voici l'itinéraire qui devra parcourir la procession de l'Union St Joseph St Sauveur de Québec, dimanche prochain, le 21 du courant.

Les membres sont priés de se rendre à la salle publique de St Sauveur, à 8 heures, avec bannières, insignes, etc., et de là la procession défilera par les rues suivantes: Boisseau, Sauvageau, St Valier, St Luc, Ste Anne, St Germain, St George, Colomb, jusqu'à la rue Sauvageau, puis remontera à la rue Hermine, Demers, St Ours, St Valier, de là à l'église paroissiale.

LE MONTREAL QUINTETTE CLUB

Le "Montreal Quintette Club" s'est assuré, pour sa grande soirée musicale du 26 courant à l'Académie de Musique, le concours d'une jeune cantatrice aveugle, mademoiselle Eugénie Esier qui chante d'une manière extrêmement remarquable. Sa voix est un soprano d'une grande pureté et dont la puissance d'expression est telle qu'on ne la trouve à ce point développée que très rarement même chez les plus grandes cantatrices. Le phrasé, la diction, l'articulation sont parfaits et ces qualités sont le résultat d'un travail assidu et persévérant sous la direction d'excellents professeurs. Des musiciens qui ont pu apprécier cette jeune cantatrice la comparent aux meilleures qui nous sont venues jusqu'à ce jour et d'ailleurs le choix des morceaux insérés au programme, (L'air de l'abbé de la "Reine Topaze", et le "Chant du Mysoli", La perle du Brésil de Pélicien David) en dit assez aux connaisseurs.

En police correctionnelle: — Accusé, vous n'avez pas de moyens d'existence?

L'accusé tire de sa poche un hareng saur.

— Eh bien? Et ça, mon président, s'écrie-t-il.

Profonde stupéfaction du tribunal.

ANNONCES NOUVELLES

LOTÉRIE NATIONALE De M. le Curé Labelle

PREMIERE SERIE..... \$50,000 00 GROS LOT - \$10,000 DEUXIEME SERIE..... \$10,000 00 GROS LOT - \$2,500

Grand tirage final des lots DE CETTE LOTÉRIE LE 11 AOUT PROCHAIN

LES GROS LOTS SERONT TIRÉS

Hâtez vous d'acheter vos billets

COUT DU BILLET

Première série, \$1.00. Deuxième série, 25c

Pour obtenir des billets, s'adresser, soit en personne, soit par lettres enregistrées au soussigné, agent pour le district de Québec, ou à M. VICTOR MARIER, sous-agent, 83, rue d'Aiguillon. Envoyez 5 cents pour port et enregistrement de l'envoi des lettres.

LOMER HAMEL, 58, Côte de la Montagne,

UN BON MEUNIER

offre ses services aux propriétaires de moulins à farine qui en auraient besoin. Le soussigné peut fournir les meilleurs certificats et les meilleures recommandations. S'adresser à ABRAHAM TURGEON, St Gervais, Baltechasse.

UNE AUTRE GUERISON OBTENUE PAR

L'EAU MINÉRALE ST-LEON

MM. GINGRAS, LANGLOIS & CIE, Messieurs, — Depuis près de 40 ans je souffrais horriblement des bronches. Après avoir essayé différents remèdes, sans aucun soulagement, j'en suis décidé à faire usage de L'EAU ST-LEON, j'en ai fait usage depuis sept mois et je suis maintenant complètement guéri. A ceux qui désireront avoir quelques informations, je crois qu'il sera de mon devoir de faire part de mon expérience, s'ils s'adressent à moi, à mon bureau No 139, rue St-Pierre, ou à ma résidence privée, No 39, rue St-Patrice.

HONORE CASALTY, H. C. S.

La célèbre Eau Minérale St-Léon est en vente chez tous les principaux pharmaciens et Epiciers de la ville pour la modique somme de 25 cents le gallon.

GINGRAS, LANGLOIS & CIE, Seuls agents pour toute la Puissance, Vis-à-vis l'Archevêché.

16 mars 1a

POULIOT & POULIOT

FRANSEVILLE

J. ELZEAR POULIOT CHAS EUGÈNE POULIOT 21 JURY 1m

A VENDRE

Une terre de 3 arpents sur 3, dont 60 arpents en culture, à St-Ambroise, Lorette, près du dépôt du chemin de fer, maison, grange et étable, etc. Prix modéré et conditions faciles.

A PRETER—Petites et grosses sommes. Intérêt: 5 et 6 par cent

MAISON A VENDRE à St-Roch, St-Sauveur, faubourg St-Jean et St-Louis. Lots vacants, quartier St-Jean. Conditions libérales. AUSSI QUELQUES MAISONS A LOUER

Québec, 9 mars 1886. G. T. TREMBLAY, Notaire.

11 mars 5f

A VENDRE

A prix modérés et à des conditions faciles et avantageuses, 260 arpents de terre en superficie, situés dans la paroisse de St-Nicolas, savoir: 80 arpents au 1er rang, 30 arpents (terre à bois) au 2e rang et 150 arpents au 4e rang, avec maisons et granges dessus érigées, circonstances et dépendances. Pour plus amples informations, s'adresser au soussigné.

CHS CINQMARS.

12 mars 1m

GOELETTE A VENDRE

La Goélette "Marie Elmire" de 52 tonneaux, avec tous ses agrès, actuellement à la Rivière du Loup. Prix modéré, conditions faciles avec bonnes garanties, à très bon marché au comptant

S'adresser à JOSEPH D'ANJOU, Marchand, St-Fabien.

5 mars

AVIS

L'Hôpital du Sacré Cœur de Jésus, à Québec, s'adressera à la législature de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir un acte aux fins de changer le nom de la paroisse formée par cette institution, d'élever le maximum possible de la valeur annuelle de ses biens, d'obtenir le droit d'établir des succursales et pour autres fins y ayant rapport.

PELLETIER & CHOUINARD, Procureurs du dit Hôpital.

6 mars

A VENDRE

UN LOT DE BOIS TRAVERSE dont un tiers épinette rouge, scié en bois de corde de 2 1/2 pieds pour \$2.50 par corde, ou \$2.80 rendu à domicile.

X. DELISLE, 228, rue Dorchester.

5 mars

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC } Cour Supérieure District de Québec. Henri Gustave Joly, avocat, de la paroisse de Ste Emille de Lotbinière, comté de Lotbinière Demandeur.

vs

Catherine Bélanger de la paroisse de Ste Emille de Lotbinière, veuve du défunt Octave Moupas, dans son vivant de la même place, cultivateur, Hermine Moupas de la paroisse de Ste Sophie de Levrard, comté de Nicolet, district des Trois-Rivières cultivateur, Alice Moupas fille majeure, de la même place, institutrice, Félix Moupas de la paroisse de Ste Emille de Lotbinière, comté de Lotbinière, district de Québec, cultivateur, Adèle Moupas, de la paroisse de la Pointe-aux-Trembles, comté d'Hochelaga, district de Montréal, fille majeure, Florentine Moupas, de la cité de Montréal fille majeure, et Ernestine Moupas de la place appelée Manchester dans les États-Unis d'Amérique, enfants majeurs du dit feu Octave Moupas et de la dite Catherine Bélanger son épouse.

Défendeur. La dite défenderesse Ernestine Moupas est ordonnée de comparaître dans l'espace de deux mois.

(Signé) FISET, BURROUGHS & CAMPBELL, P. S. C

Bureau du Protonotaire, Québec 24 février 1886.

ABONNEZ-VOUS A

L'ÉLECTEUR

Aujourd'hui l'unique organe du mouvement national dans le district de Québec

L'ÉLECTEUR est aujourd'hui indispensable pour tous ceux qui veulent suivre pas à pas la grande évolution politique qui s'opère par tout le pays.

SON ÉDITION QUOTIDIENNE contient un exposé raisonné, préparé avec soin et au prix de beaucoup de travail, des questions qui passionnent tous les esprits.

SON ÉDITION HEBDOMADAIRE est un recueil très complet de tous les grands événements de la semaine.

L'ÉLECTEUR donne aussi un résumé complet de toutes les dépêches de pays et de l'étranger, toutes les nouvelles de la cité et du district de Québec, et un magnifique feuilleton littéraire.

ABONNEMENTS: Édition quotidienne.

Un an \$3.00

Six mois 1.50

Trois mois 0.75

Édition hebdomadaire

Un an \$1.00

Six mois 0.50

Trois mois 0.25

Advertisement for dyspepsia treatment: "Pour la Dyspepsie ou une faible digestion, buvez l'Eau de St-Léon après chaque repas et avant de jeûner pour la Constipation. Gingras, Langlois & Cie QUEBEC"

Advertisement for hats: "NOUVELLEMENT REÇU: 50 doz Chapeaux de enfants, valant \$1.25 et \$1.50 vendus pour 40 et 50c. Aussi: Chapeaux de femme, durs et mous, formes des plus nouvelles, vendus à grande réduction. Serge noire et de couleur, Gascimir, Drap, Tweed, etc. As-sortiment complet et grande variété de patrons. Nous vous invitons à venir voir ces marchandises avant d'aller ailleurs et nous sommes certains de vous satisfaire. Notre assortiment est toujours au complet dans les Cachemires, Alpaca, Crêpes, qui sont la spécialité de la maison. F.-X. LEPAGE & Cie, 53, rue de la Couronne, St-Roch."

Advertisement for Elixir du D'Guillie: "VÉRITABLE ÉLIXIR DU D'GUILLIÉ Tonique Anti-Glaireux et Anti-Bileux. Préparé par PAUL GAGE, Ph^e de 1^{re} Classe, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, SEUL PROPRIÉTAIRE DE CE MÉDICAMENT. PARIS, 9, Rue de Grenelle-St-Germain, 9, PARIS. L'ÉLIXIR DE GUILLIÉ est un des remèdes les plus économiques. Comme PURGATIF et comme DÉPURATIF, il est d'une efficacité incontestable contre les Maladies du Foie et de l'Estomac, les Digestions difficiles, les Fièvres épidémiques, les Affections Goutteuses et Rhumatismales, les Maladies des Femmes, des Enfants et dans toutes les Maladies Congestives. Se défier des Contrefaçons. Exiger le VÉRITABLE ÉLIXIR DE GUILLIÉ, portant le Signetons PAUL GAGE et la Brochure: Traité de l'Origine des Glaires, dont chaque bouteille doit être accompagnée. Dépôt à Québec: D' Ed. MORIN & C^e, Pharmacien-Chimiste, 314, rue Saint-Jean. PILULES PURGATIVES D'EXTRAIT D'ÉLIXIR TONIQUE ANTI-GLAIREUX DU D' GUILLIÉ contenant, sous un petit volume, toutes les propriétés toni-purgatives et dépuratives de cet Elixir"

Advertisement for Sirop Johnson: "60 Années de succès!... SIROP JOHNSON (Extrait de pointes d'Asperges composés) Préparé selon la formule du Professeur BROUSSAIS. Médicament autorisé par le Gouvernement Français, sur le rapport du D^r MARTIN-SOLON, au nom de la Commission de l'Académie de Médecine, contre: Maladies du Cœur, Maladies des Bronches et du Poutmon, Maladies des Articulations et Troubles de la Circulation tendant à l'Hydropisie. M. JOHNSON a obtenu du Gouvernement Français un privilège exclusif pour la vente et la préparation de ce Sirop, dont l'utilité a été tellement reconnue qu'il a, par acte authentique, pris rang parmi les médicaments qu'un âge transmet à un autre âge. Le Comité nommé pour l'examen du Sirop de Johnson était composé de: MM. MOLLAUD aîné, BOARD, Baron THÉNARD, PAJOL, DES CHARMES, GAY-LUSSAC et SAVARD Membres de l'Institut de France. Eviter les Contrefaçons, exiger la signature Johnson BOISSARD et sur chaque flacon le timbre de garantie de l'UNION des FABRICANTS. ROCHER, Pharmacien (anciennement rue Perrée), actuellement 112, rue de Turénne, PARIS. Négls à Québec: Ed. MORIN & C^e et dans toutes les principales Pharmacies du Canada."

Advertisement for Sirop de Blayn: "SIROP DE BLAYN. Ce SIROP, d'un goût agréable, est recommandé depuis 20 ans par les principaux Médecins de Paris, dans les Rhumes, Gripes, Toux, Coqueluches, Mauve de Gorge, Catarrhes pulmonaires, Irritations de Poitrine, des Voies urinaires et de la Vessie. PARIS, 9, Avenue Victoria. — Dépositaire à Québec: D' Ed. Morin & C^e, 314, r. St-Jean."

Advertisement for Parfumerie Oriza: "La BEAUTE ÉTERNELLE de la PEAU obtenue par l'usage de la PARFUMERIE ORIZA de L. LEGRAND, Fournisseur de la Cour de Russie. ORIZA-LACTÉ LOTION ÉMULSIVE Blanchit et rafraîchit la Peau. Fait disparaître les taches de rousseur. ORIZA-VELOUTÉ SAVON suivant la formule du D^r O. REVEIL Le plus doux à la Peau. ESS.-ORIZA Parfums à tous les Bouquets de fleurs nouvelles. Adoptés par la Mode. ORIZA-VELOUTÉ POUDRE de FLEUR de RIZ adhérente à la Peau. Produisant le velouté de la Pêche. ORIZA-OIL, Huile pour les Cheveux. SE MÉFIER DES NOMBREUSES CONTREFAÇONS. Dépôt principal: 207, rue Saint-Honoré, Paris. Dépositaires à Québec: D' ED. MORIN & C^e, 314, rue Saint-Jean."

Advertisement for property to rent: "A LOUER Deux logements, Nos 18 et 24 rue du Palais, tous deux situés au 1er étage, dont l'un avec possession immédiate, et chacun avec porte privée en avant et en arrière. Très convenables pour résidence privée ou établissement de modistes, etc. S'adresser à ALPH. POULIOT, Avocat, No, 15 rue Buade. 16 janv jno

Advertisement for lawyers: "MONTAMBAULT, LANGELIER, LANGELIER & TASCHEREAU AVOCATS No 56, rue St Pierre, Basse-Ville. Suivront régulièrement les cours des districts de Montagny et de Beauce. 16 janv jno

Advertisement for notices: "AVIS Tous ceux qui désirent se faire inscrire sur les listes électorales de leur comté, en vertu des dispositions de la nouvelle loi électorale, pourront obtenir du soussigné des formulaires de demandes d'inscriptions imprimées et rédigées de façon à rencontrer toutes les exigences de la loi. Sur demande, une copie des formulaires suivants sera expédiée: 1o Demande d'inscription pour propriétaire. 2o Pour fils de propriétaires, de cultivateurs, etc. 3o Pour locataires et occupants. 4o Pour électeurs qualifiés sur leur revenu. 5o Formules pour retrancher et radier les noms. Prix: Pour le premier cent formulaires \$1.00 chaque cent additionnel. 0.75 Les formulaires seront assorties à demande. JOSEPH DUSSAULT, Imprimeur, No 4, rue Buade. (En face du Bureau de Poste, H. V.) N. B.—Toute demande par poste recevra une attention spéciale et l'envoi sera fait le même jour. 16 janv jno

Advertisement for lawyer: "AP. CORRIVEAU, L.B. AVOCAT BUREAU: No 12, rue St-Pierre, B.-V. Bureau du soir: 370, rue St-Valier, St-Roch. 25 janv 1m

Advertisement for music academy: "ACADEMIE DE MUSIQUE Rue St-Louis L'ÉVENEMENT DE LA SAISON UNE SEMAINE SEULEMENT (MERCREDI SOIR) (EXCEPTÉ) ET DEUX MATINEES COMMENCANT Lundi soir, 15 Mars Première et seule apparition à Québec, après une tournée des plus triomphantes aux États-Unis et du Mexique, de la plus grande merveille du siècle, la TROUPE IMPERIALE JAPONAISE DE CHAS COMELLI Admission, 50 cts.—Sièges réservés, 75 cts Galeries, 25 cts. Billets en vente chez l'éditeur de musique A. Lavigne, 55, rue de la Fabrique, où se trouve le plan de la salle pour les sièges réservés. Portes ouvertes à 7 1/2 heures.—Représentations à 8 heures précises. 13 mars

Advertisement for property to rent: "A LOUER Logement dans la rue Garneau, No 18, confortable, chaud, avec améliorations modernes — longtemps occupé par le juge Doucet. S'adresser à P. B. CASGRAIN, 4, rue Collins. 15 janv jno

Advertisement for beer: "ON DEMANDE Un camionneur pour porter la bière On donnera la préférence à un homme d'expérience dans le métier, et qui offrira des garanties en argent; ou à un homme compétent ayant un petit capital et disposé à diriger la succursale de Québec en société. S'adresser par lettre seulement à W. WATSON, 70, rue des Fortifications, Montréal. 13 mars slme

Advertisement for asthma: "EXPOSITION DE PARIS 1878. HORAS COCOURS de l'ASTHME de l'ÉLÉMENT Par la POUDE de D'Cléry Dépositaires à Québec: D' ED. MORIN & C^e

Advertisement for pianos: "LES PIANOS NEWCOMBE EN TÊTE DE TOUS Le piano Newcombe a remporté la médaille d'argent sur tous ses concurrents les pianos de l'Europe et de l'Amérique à la grande Exposition de la Nouvelle-Orléans en 1855 avec le rap; ordinaire d'examinateurs et d'étant de première qualité de main d'œuvre pour égalité de son et pour excellence générale au point de vue musical et mécanique de l'instrument. Ce piano a aussi obtenu le premier prix à l'Exhibition de Kingston en 1855 sur tous les pianos Canadiens, Allemands et Américains. Sanctionné par l'ausssi éminents artistes tels que Otto Bendix, autrefois pianiste à la cour de Sa Majesté le Roi de Danemark et premier professeur du Conservatoire Musical de Copenhague, Carl Martens, gradué du Conservatoire Royal Lépisc Germany; G. W. Shaty, docteur en musique, professeur de la chaire de musique, à l'Université de Colège de la Trinité, Toronto, Edward Fisher, organisateur de l'église St André et directeur de la société de chœur de Toronto. Ausssi de W. Waugh Lander, Florence Maryatt, W. H. Pilcher, J. S. Parker et autres. Ce piano est fait pour servir dans les salles de concert, dans les salons, les salles d'assemblées et les boudoirs. Il est en usage dans toutes les écoles, les couvents et les collèges. Il est choisi par les professeurs, tant pour la puissance que pour la beauté du son. En un mot, le piano Newcombe est préféré à tous les autres par toutes les cantatrices, pour sa beauté et sa douceur dans l'accompagnement du chant. BERNARD & ALLAIRE, Éditeurs de Musique 77 & 79 rue St Jean Haute-Ville Québec. Le seul établissement de musique dans la ville ayant le téléphone"

LES Nuits de Constantinople

(Suite)

XLVI

Il se souvint alors que, tout à l'heure, dans ce même angle où il s'était réfugié, il avait remarqué des croasses à la base du mur.

Le chemin de la liberté était peut-être là.

Cette fente laissait passer l'air, un air vif et sec qui n'était pas saturé de vapeur d'eau comme l'atmosphère épaisse de la citernes.

Le soufles vivifiant qui caressait son front lui semblait de bon augure. Il crut que cette brise fraîche lui annonçait le jour comme la branche d'olivier rapporté par la colombe auançois la fin du déluge aux voyageurs de l'arche.

Et sans hésiter, sans regarder derrière lui il poussa son fanal dans la crevasse, le essaya de s'y glisser lui-même, sans savoir s'il n'y rencontrerait pas une mort prompte, moins affreuse, il est vrai, que la lente agonie qui l'attendait dans la citernes.

Il est plus facile, en effet, de ramper les mains et la tête en avant que de chercher son chemin en arrière avec ses pieds.

D'ailleurs, le moindre éboulement pouvait entraver le passage.

Mais le fils de Mahmoud-Bey était fermement résolu à mourir plutôt que de revenir sur ses pas.

Il était très mince, et il put se glisser sans trop de peine par un soupirail où assurément un pacha n'aurait jamais pu s'introduire, car les pachas sont tous d'un embonpoint respectable.

En Turquie, chacun engraisse en proportion de son grade.

Mourad, par bonheur, n'était encore que simple eunuque.

Après les épaules, qui eurent de la peine à passer, le reste du corps suivit sans difficulté.

Alors l'insouciant lieutenant leva la tête, afin de tâcher de se rendre compte de sa nouvelle situation.

Il s'aperçut tout d'abord que le sol très rocailleux sur lequel il rampait n'était point horizontal.

La cavité où il se trouvait encastré assez étroitement n'affaiblissait pas non plus la forme d'un tuyau de cheminée comme le creux du pilier où il s'était engagé au début de son étrange voyage.

Le terrain de ce nouveau conduit lui parut s'élever en pente douce.

Mourad, très satisfait de ce début, se mit aussitôt à se traîner comme il put dans ce canal que son corps remplissait presque entièrement.

Des pierres pointues lui déchiraient la poitrine, des angles saillants lui meurtrissaient les épaules.

Il sentait même de temps à autre des ailes de chauve-souris frotter son visage et ses mains effluraient parfois la peau glacée d'un serpent réveillé dans son trou.

Peu lui importait. La liberté devait être au bout de ce sentier malaisé. Pour lui, c'était le chemin du paradis.

Après dix minutes de ce très pénible exercice, Mourad s'arrêta pour reprendre haleine.

Il tenait toujours sa lanterne au bout de son bras, et par prudence, il s'était bien gardé de l'éteindre, quoique la lumière qu'elle projetait le gênât plus qu'elle ne le servait.

Après avoir soufflé est s'être reposé un instant, il crut s'apercevoir que le conduit s'était élargi, et il profita de ce qu'il pouvait se mouvoir plus à l'aise, pour se soulever un peu sur les coudes et les genoux afin de regarder par-dessus son fanal.

Christophe Colomb, quand il vit briller un fanal sur la rive américaine, qu'il désespérait de découvrir, n'éprouva certes pas une joie plus vive que celle dont fut saisi Mourad en apercevant dans le lointain un point blanc.

Ce point blanc, c'était peut-être un petit coin du ciel, c'était le salut, c'était la vie.

Cependant, à la réflexion, il se repentait d'avoir cru si vite à un bonheur si incertain.

Il devait faire nuit sur la terre, et le ciel que l'aube n'éclairait pas encore ne pouvait pas briller ainsi.

Mourad n'avait pas mesuré les heures depuis qu'il s'était jeté dans des chemins ténébreux, et il lui semblait que le soleil n'était pas près de se lever.

Heureux symptôme, plus il avançait, plus la pente de venait rapide.

Évidemment le chemin s'éloignait de centre de la terre.

Après un quart d'heure d'efforts, l'eunuque s'arrêta encore pour regarder.

Cette fois, il ne douta plus.

Le jour luisait devant lui, un jour assez terne, un crépuscule peut-être, que l'obscurité du chemin faisait paraître plus éclatant par le contraste.

Il n'en fallait pas tant pour surexciter les courages et les forces de Mourad.

Il poussa vigoureusement et il eut bientôt l'inéffable satisfaction de constater que le point lumineux grossissait très vite.

C'était un boueher de plus, car mieux valait déboucher dans un jardin ou dans un cimetièe que sur un point fréquenté de la ville.

Mourad trouva sans trop de peine à se frayer un passage à travers le lacs végétal qui masquait à demi la bouche du canal, et il sortit de son trou en se demandant où Dieu l'avait conduit.

À peine fut-il debout qu'il fut fixé sur ce point.

Le jour commençait à poindre et le ciel encore blafard apparut à l'effendi entre les branches d'un arbre colossal qui formaient au-dessus de sa tête un dôme de feuillage.

Mourad avait en face de lui Orta-Capoussi la porte de la seconde cour du sérail, et derrière lui Bab-Humain, — la sublime-Porte, — la fontaine de Sultan-Ahmed et le dôme de Sainte-Sophie.

Il comprit, alors pourquoi la nuit entière s'était écoulée pendant son périlleux voyage.

Du point où il se trouvait maintenant à

l'arche de l'aqueduc de Valens où ce voyage avait commencé, il y avait plus de deux mille mètres en droite ligne.

La première cour était déserte à ce te heure matinale, quoiqu'elle soit ouverte à tout le monde.

Mourad se hâta d'en sortir. Après une excursion aussi accidentée, il lui tardait de rentrer chez lui et surtout de rassurer sa mère.

En traversant l'esplanade qui s'étend de vant Sainte-Sophie, il recontra des Grecs qui le regardèrent d'un air étonné et presque soupçonneux.

Ce fut alors seulement qu'il s'aperçut que ses habits étaient en lambeaux et qu'il avait oublié d'éteindre sa lanterne.

Il se hâta de la souffler, mais il ne crut pas devoir l'abandonner et il prit au plus vite le chemin de Viauga Bostâ pour se dérober à la curiosité malveillante des gens qui l'observaient et qui le suivirent des yeux pendant qu'il traversait l'ancien hippodrome de Constantin.

XLVII

Galata est un faubourg de Constantinople, un faubourg chrétien plutôt qu'européen.

Galata confine à Péra.

Comme Péra, Galata couvre la rive orientale du port de la Corne-d'Or.

Comme Péra, Galata est le séjour attitré des Occidentaux.

Une colonie de Génois l'occupait déjà au treizième siècle et se moquait parfaitement des empereurs de Byzance.

On a même accusé ces Génois sans scrupules et sans foi d'avoir fortement aidé Mahomet II à prendre la capitale des successeurs de Constantin.

Ils espéraient, dit-on, obtenir du vainqueur le maintien de leurs privilèges, en quoi ils se trompaient du tout au tout, car les nouveaux maîtres de l'empire les traitèrent en peuple conquis.

On ne leur accorda d'autre liberté que celle de résider et de trafiquer comme par le passé.

Il se contentèrent de cette permission et ils en tirèrent un merveilleux parti.

Galata aujourd'hui prospère autant que Péra et possède à peu près le même nombre d'habitants.

Seulement, les deux villes, — car ce sont bien des villes, et même d'assez grandes villes — les deux cités habitées par les Français ne se ressemblent que par certains points.

Toutes deux sont riches, bruyantes et mal tenues; mais Péra est plus aristocratique et Galata plus commerçante.

Les ambassades sont à Péra, et c'est la France qui la première y a installé un ambassadeur en 1535, à la suite du traité conclu cette année-là entre le roi François Ier et le sultan Soliman.

C'est à Péra que se trouvent les hôtels où descendent les voyageurs opulents, et les maîtres de ces hôtels abusent outrageusement du droit qu'ils se sont arrogé d'exploiter les étrangers.

En revanche, les principaux négociants, les plus puissants banquiers, les gros courtiers maritimes, les grandes compagnies de bateaux à vapeur ont leurs comptoirs à Galata.

Les pièces de l'argent y sont d'ailleurs fort mal logés et leurs palais ne sont que de vitaines maisons en pierre.

Galata compte aussi quelques rues mal famées. Ce sont celles qui s'étendent le long du port, au bas de la colline.

On voit là des cafés avec ou sans musique, des tavernes qui ressemblent à des coupe-gorges de bouges infâmes qui prétendent au titre d'auberge, des tripots où on joue le revolver au poing.

Dans ces caouques grouille une population formée de l'écumé de toutes les nations. On y vole et on y tue en plein jour.

C'est une véritable cour des Miracles.

Les repaires de coquins et les lieux de débauche ne manquent pas non plus à Péra mais les plaisirs démodés qu'on y prend sont un peu moins grossiers.

La maison presque élégante qu'y tenait le seigneur Caritides eût été déplacée à Galata.

Le site et l'aspect des deux faubourgs diffèrent aussi très sensiblement.

Ce n'est pas que Péra ait un caractère plus oriental que Galata. Les maisons n'y ont ni originalité, ni beauté, elles sont badigeonnées de gris et ornées de toits à l'européenne. Les ambassades ne se distinguent des autres bâtisses que par leurs vastes dimensions. La Russie, par exemple, y est logée dans une immense caserne qui n'a certes pas été bâtie pour le plaisir des yeux.

Mais Péra est esclavé entre deux immenses cimetières, le grand champ des morts, dont les vieux cyprès couronnent admirablement le coteau, et le petit champ, qui s'étend sur ses flancs. Ces verdure funèbres marquent le passage d'un cachet étrange et contrastent avec la vulgarité des bâtisses.

Péra domine l'entrée du Bosphore et fait face à la rive asiatique.

Enfin, Péra a été presque entièrement reconstruit après le terrible incendie de 1870, qui détruisit trois mille maisons et fit périr douze cents personnes. Les rues nouvelles qu'on y a percées sont moins étroites et moins tortueuses.

Galata, placée tout au bord de la Corne-d'Or, s'étage sur une colline conique dont les pentes abruptes sont taillées en escaliers. Il a été dominé par une vieille tour génoise, et les fontaines turques y coudoient les couvents chrétiens.

La principale rue de Galata aboutit directement au pont de la Validé, comme la rue Dauphine aboutit au Pont-Neuf.

Galata est à Péra ce que sont au faubourg Saint-Germain de Paris les quartiers moins nobles et plus animés qui avoisinent les halles.

Au lieu de regarder le Bosphore et l'Asie Galata regarde Stamboul. C'est de Galata qu'il faut admirer la masse colossale de la mosquée de Soliman qui domine toute la ville impériale, et ses quatre minarets élancés qui ressemblent à des aiguilles blanches plantées sur le fez d'un sultan.

Pour résumer les traits qui distinguent les deux colonies, on peut dire que Galata est le centre du commerce levantin, et Péra la résidence des étrangers et des gens qui détiennent passagèrement en Turquie.

M. Vergoncy, venu à Constantinople pour traiter d'un emprunt d'Etat, avait pris domicile à Péra.

à continuer



Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des mailles Canadiennes et des Etats-Unis

ARRANGEMENTS D'HIVER

CETTE LIGNE se compose des plus sants steamers en fer de première classe suivants, bâtis sur la Clyde, à double engin Ils sont construits par compartiments étanches, surpassant les autres en force, rapidité et confortables, renfermant toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique peut suggérer et ont fait la plus courte traversée.

Table listing ship names, tonnage, and commanders for the Liverpool to Halifax line.

LIGNE DE LA MALLE DE LIVERPOOL

Table with columns for Liverpool, Steamships, Portland, and Halifax, listing departure and arrival dates.

Depart de Halifax à 2 h. p. m. ou à l'arrivée du train de l'ouest de l'intercolonial.

Prix de passage de Québec via Halifax Cabine..... \$62.68, \$78.22 et \$87.00 (selon le confort.)

Intermédiaire..... \$39.00

Entrepont..... A prix réduits.

LIGNE DE GLASGOW

Table with columns for Glasgow, Steamers, Philadelphie, and Boston, listing departure and arrival dates.

Les lits sont invariablement payables d'avance.

Un médecin expérimenté se trouve dans chaque steamer.

Connaissements directs accordés à Liverpool et dans les ports du continent pour toutes les parties du Canada et des Etats de l'Ouest.

Pour plus amples détails, s'adresser à ALLAN, RAE & Cie., Agent.

COTONS et TOILES

Nous invitons à venir examiner notre assortiment varié de

MARCHANDISES à l'usage des familles

Elles nous viennent directement des meilleures manufactures, sont des meilleures fabriques et se vendent à de si bas prix qu'elles donnent entière satisfaction aux clients et défient toute compétition.

Cotons blancs Shirts, 3 numéros spéciaux, 8 1/2, 8, 12, ou 8, 1/2 et 11 1/2 etc. Jamais meilleure valeur ne fut offerte.

Cotons blancs à draps de 1/2, commençant à 31c ou 29c net.

Cotons blancs à oreillers, 40" pouces de largeur 16c ou 15c net.

Cotons jaunes à draps de lits, 22c ou 21c net.

Toiles à oreillers ou à draps 1/2.

Toiles damassées pour nappes et nappes au patron.

Serviettes de tables, différentes grandeurs et qualités, depuis 95c.

Toiles demi blanches à 35c ou 33c net.

Toiles ouvrees irlandaises et toiles de foin. Serviettes demi blanches à 10c net.

Serviettes et Toiles à serviettes de toute qualité.

Mouchoirs de batiste ourlés, pour dames, à des prix très réduits, 6 1/2, 7 1/2, 9c, 11 1/2, 15 pour cent au-dessous de la valeur.

50 Couvrepieds blancs, \$2.25 valant \$2.85.

50 Couvrepieds blancs, \$2.50 valant \$3.25.

50 Couvrepieds blancs, \$2.75 valant \$3.75.

2,500 verges Broderies, 5c en montant (gran e réduction de prix.)

Dentelle torchon en toile, 15c la douzaine.

Nous demandons avec confiance à nos clients de venir examiner et comparer nos marchandises et de juger par eux mêmes.

GLOVER, FRY & CIE.

Je viens de recevoir à l'occasion des Fêtes LE PLUS GRAND ASSORTIMENT de beaux instruments qu'il y ait en Canada, consistant en pianos à queue (de tous les formats) pianos droits (nouveaux modèles) pianos carrés et orgues de chapelles et de salons.



LES ORGUES-MARIMBONS "DOMINION."

Tous instruments de choix, de nouveaux styles, uniques dans leur genre et ne se trouvant nulle part ailleurs.

Les personnes désirant un instrument de choix à un prix raisonnable devraient venir visiter mon assortiment si possible, ou écrire pour catalogues illustrés.

E. N. PRATTE.

SEUL AGENT POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC,

1676, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, 1676.

Biere et Porter pour les Fetes!

Les boissons par excellence pour les Fêtes sont les Célèbres Bière et Porter Labatt de Londres.

Les plus hautes autorités médicales en recommandant l'usage comme tonique et comme le breuvage le plus favorable à la santé. L'analyse du Rev. P. J. E. Pagé, professeur de chimie de l'Université Laval, prouve qu'ils sont fabriqués avec les meilleures qualités d'orge et de houblon et qu'ils peuvent rivaliser avec les meilleurs bières et porters importés, et ne contiennent ni acide, ni autres ingrédients nuisibles à la santé.

La célèbre bière Labatt de Londres est reconnue la meilleure du Canada par la contenance et l'imitation du véritable libelle par des brasseurs et embouteilleurs peu scrupuleux.

POUR LES FÊTES, achetez la célèbre Bière et Porter Labatt, Londres, et n'en prenez point d'autre en substitution.

N. Y. MONTREUIL,

Seul agent, Québec.

P. S.—En mains le stock le plus considérable de Québec de Bière en bouteilles. 19 déc 1m

POUR FAIRE DE L'ARGENT

PROCUREZ-VOUS LES

Pures CONFISERIES et les BISCUITS

DE TOUT GENRE QU'OFFRE LA MAISON

A. B. DUPUIS

57 RUE ST-PAUL 57

Ils plairont à vos pratiques tant par leur pureté incontestable que par leur goût délicat.

Leur vente est facile et profitable aux détailliers.

8 fév 11m EN GROS SEULEMENT

GARDE-YEUX!

Lunettes et verres fumés et teintés bien

de diverses grandeurs et teintes diverses

Lognons teintés Coquelle depuis 25 cents la paire

Chez G. SEIFERT

EUROPEAN BAZAAR

34, rue de la Fabrique.

16 janv 1an

Laboratoire de Chimie,

Université Laval, Québec, 27 septembre 1884.

J'ai examiné avec beaucoup de soin une variété de ptrole vendue par M. A. E. Vallerand sous le nom de "Downer Kerosene Oil". Cette huile est la plus sûre que j'ai examinée jusqu'à présent. Elle ne prend feu qu'à la température de 138.5 ou 140 degrés Fahrenheit; température qu'elle ne peut jamais atteindre dans une lampe. On n'aura donc pas à redouter les explosions en faisant usage de cette huile.

La densité est de 0.7927. C'est à peu près la densité des meilleures huiles: c'est-à-dire qu'elle n'est ni trop riche ni trop pauvre en carbone, et elle remplit les conditions requises pour qu'une huile puisse donner une lumière brillante sans répandre de fumée ni d'odeur.

Je puis donc recommander cette huile comme ne présentant aucun danger et donnant une flamme très éclairante.

Révd P. J. Ed. PAGE, Professeur de Chimie à l'Université Laval.

Vu la plainte générale contre les différentes Huiles importées et la demande croissante pour cette kerosene, j'en profite pour la faire connaître.

A. E. VALLERAND, Agent de Manufacturiers, 67, rue Dalhousie.

12 janv

ALEXIS DESSAINT, L. L. B. AVOCAT

Bureau ouvert: A KAMOURASKA — Tous les lundis, mercredis et samedis.

A FRASERVILLE: Tous les jeudis, samedis et dimanches.

JAS. B. WOODWARD, Gérant-général